

Mardi 5 Octobre 2021

Membres du comité	Présent	Excusé
• Isabelle Clément	X	
• Sarah Coelho		X
• Amandine Duchampt-Laforgue	X	
• Olivier Amoudry	X	
• Daniel Bouclier	X	
• Christophe Cornillon		X
• Bernard Dupuis	X	
• Michel Flory	X	
• Camille Girault		X
• Daniel Gondouin		X
• Dominique Jean	X	
• Philippe Moreau	X	
• Thierry Pecqueur		X
• Pierre Pugnot		X
• Thomas Richard		X
• Olivier Riegert	X	
• Joel Riss	X	
• Philippe Roea	X	
• David Savoye	X	
• Andy Tallia		X
• Philippe Thouzeau		X
• Célestin SAGOT	X	

La réunion se déroule en visioconférence.

Début de la réunion à 20H30.

1. Accueil et Présentation de Célestin SAGOT.

Depuis une quinzaine de jours, le CDVL 73 a accueilli dans le cadre d'un SERVICE CIVIQUE, Célestin SAGOT. Cette première réunion est l'occasion de l'accueillir et de l'intégrer pleinement dans ses nouvelles fonctions.

Le Vice-Président présente les différentes missions que Célestin sera amené à mener lors de son service civique :

- Organisation et Gestion de la CDVL Academy (formation des pilotes) avec 4 axes : féminines, jeunes, voler mieux et le passage des brevets.
- Développement d'un marche et vol avec l'organisation d'un challenge,
- Appui et soutien sur les actions en faveur des personnes en situation de handicap
- Recensement des sites de pratiques avec l'actualisation de leur fiche descriptive, réalisation d'un planning de renouvellement des conventions de sites,
- Participation à la vie du comité – présence sur les grands évènements, aux réunions, administration du site internet,

Les membres du CDVL 73 souhaitent donc la bienvenue à ce nouvel élément !

2. Contrat avec le département.

Le président rappelle qu'une demande de subvention a été faite par le CDVL73 au département de la Savoie. Une demande de subvention à hauteur de 5 500€ a été faite. Le département a octroyé au CDVL73 4 000€ par année jusqu'en 2024, soit une augmentation de 850,00 € par an pendant cette nouvelle olympiade. Cette aide est racée de la manière suivante :

- 1 000€ pour les stages pilotage,
- 1 000€ pour la compétition,
- 2 000€ pour Educ'en'Ciel,

Le Président précise également, que le CDVL 73 souhaite mettre en place un nouveau document de demande d'aide pour les clubs qui soit plus facile et plus lisible. C'est en cours de construction.

3. Questions Diverses

- Le Vice-Président fait un point sur la CDVL ACADEMY.
 - o Stage JEUNES : Il y a eu de belles progressions avec le passage de Brevet de Pilote. Il y beaucoup de sérieux et une bonne pédagogie de la part des 2 encadrants (Philippe et Yannick) autour de ce groupe.
 - o Journée Jeunes : elle a lieu le Samedi 9 Octobre 2021 à Montlambert.
L'objectif de cette journée de partager une journée autour des sports de montagne pour les jeunes de la FFVL et de la FFCAM, par le biais de vols biplaces, de séances de gonflage et de démonstrations d'accro. 40 jeunes sont attendus.
- Point financier :
 - o Le Trésorier reprend les comptes du CDVL73 et rappelle que la santé financière du CDVL73 est saine.
- Décollage de la dent du chat :
 - o Le projet avance bien. Les phases 1 et 2 sont désormais terminées. A partir du 18 Octobre 2021, les travaux vont reprendre (il reste seulement 2 semaines de travaux).

- Une inauguration sera à prévoir et organisée avec Célestin.
- Le souhait de poser une balise piou-piou sur le pylône du décollage est en cours avec l'élaboration d'une convention spécifique. A suivre.

- Beaufortain :
 - Isabelle Clément explique qu'il y a eu une fermeture de l'accès en véhicule au décollage pendant la saison estivale. Il était possible d'y accéder via le télésiège ou grâce à la mise en place de « Pass » (5 au Volatiles des Saisies et un à l'OTSI des Saisies).
 - L'atterrissage est désormais bordé par une ligne haute et proche du terrain.
 - Sur le secteur de Roselend, des panneaux « parapente interdit » ont également été positionnés. C'est un souci pour l'école des Volatiles qui n'ont plus de pente école.
 - L'atterrissage de MARTHOD a été reconventionnée.

- Tyrolienne :
 - Le CDVL 73 constate que la tyrolienne est en standby depuis quelques temps.
 - Pour rappel :
 - Besoin d'un gestionnaire, (l'ancien n'ayant plus d'assurance pro) pour mettre en place la tyrolienne
 - Encadrement de la journée peut se faire par un bénévole
 - Le cordiste reste présent toute la journée et est financé par le club qui utilise la tyrolienne.
 - A ce jour, un nouveau travail de développement de cet outil et de son utilisation est à fournir afin de permettre une remise en route rapide car différents projets sont en cours (tyro des Aillons, projet sur la dent du chat, tyro du CDVL...).
 - Une personne ressource est identifiée : Pascal COQUAND, propriétaire de l'accrobranche de la Féclaz et ancien moniteur de parapente.

- Demande de Subvention pour un biplaceur des Pieds Tendres (aide à la formation) :
 - Le CDVL 73 adopte à l'unanimité cette demande.

Fin de la réunion, 22H00.

Pour le CDVL73, La secrétaire

Amandine DUCHAMPT-LAFORGUE